

# Le cinéma wallon a enfin son fonds

**Cinéma. Wallimage est sur les rails. Les sociétés de cinéma installées en Wallonie disposent de 100 millions par an pour se développer. Interview de Philippe Reynaert, président**

Le fonds wallon du cinéma, après avoir joué quelques années à l'Arlesienne, a été officiellement lancé en janvier 2000 par Serge Kubla, ministre wallon de l'Économie. Car il s'agissait de ne pas empiéter sur les compétences culturelles de la Communauté française : ce fonds serait purement économique. Un peu plus d'un an plus tard, où en est-

on ? Le Pôle de l'image s'est mué en Wallimage, qui s'est installé à Mons et s'est doté d'un conseil d'administration et d'un directeur, en la personne de Philippe Reynaert, ex-critique cinéma de la RTBF, ex-rédac'teur en chef du malheureusement éphémère magazine *Visions*, ex-publicitaire... Une nomination qui satisfait la profession, ravie de voir débarquer un homme dont la

connaissance du cinéma – et de son milieu – est unanimement reconnue, et qui se double, il le précise lui-même, d'une expérience de gestionnaire. Quant au CA, il s'agit de l'habituel panachage représentatif politique (deux PS, dont le président; deux PRL, dont l'administrateur délégué; un écolo et un PSC). Ce conseil d'administration sera toutefois flanqué d'un « collè-

ge cinéma » composé de professionnels (les réalisateurs Jean-Pierre Dardenne, Jean-Jacques Andrien et Benoît Mariage; les producteurs Patrick Quinet et Hubert Toint; Robert Reuchamps, de Télévedre) dont l'avis sera purement consultatif. Et justement, un des premiers avis rendus par la majorité de ce collège a été de répéter l'importance de la domiciliation du deman-

deur en Région wallonne, qui n'était pas acquise. Elle a fini par être coulée dans le projet.

Pour les cinéastes « régionalistes » wallons, seule la domiciliation permettait de développer une industrie cinématographique durable en Wallonie, car elle induit un effet structurant – des sociétés s'installent et se développent dans la région, créant de l'emploi, une émulation... – à côté de l'effet régional – des sociétés extérieures viennent dépenser de l'argent dans la région.

Wallimage, en jouant sur les deux tableaux, devrait parfaitement remplir son rôle d'aiguillon. Pour cela, il dispose de 400 millions sur quatre ans, soit 100 millions par an. S'il remplit les critères d'éligibilité, un projet pourra aller chercher au fonds entre 6,7 et 20 millions. Comme l'explique Philippe Reynaert, il est préférable d'éviter le saupoudrage. Au risque de provoquer des grincements de dents...

Arnaud Collette

Le Matin, 16/02/01 p. 12.